



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Dimanche 5 juillet 2020]

Date de la convocation1^{er} juillet 2020Date d'affichage

6 juillet 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 33

Procurations : 0

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Marie-Françoise BONELLO, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés :Absents :**N° 069/ 2020**

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Election des membres de la commission d'ouverture des plis

Monsieur le maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT, la Commission d'Ouverture des Plis se compose de cinq membres titulaires et de cinq suppléants.

En vertu de l'article D.1411-3 du CGCT, le scrutin se déroule suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

L'article D.1411-4 du CGCT précise que :

- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.
- En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.
- En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Monsieur le maire invite le conseil municipal à procéder au vote.

Les listes de candidats suivantes ont été présentées :

| Liste A | |
|----------------|-------------------|
| Titulaire | Suppléant |
| Pierre TRANIER | Philippe ISSARD |
| Eric PILUDU | Laurent SQUASSINA |
| Francis RUFFEL | Daniel RIBES |
| Christel PALIS | Martine SOUQUET |
| Thierry BODDI | Christian PERO |

| Liste B | |
|-------------------------|-------------------|
| Titulaire | Suppléant |
| Jean BATAILLOU | Gabriel CARRAMUSA |
| Alice GAUTREAU | Agnès MERONI |
| Marie-Françoise BONELLO | |

Liste C

Dominique BOYER

Liste D

Thomas DOMENECH

Résultats du scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) : 0
- d) Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 33
- f) Majorité absolue : 17

Liste A : 26 voix

Liste B : 5 voix

Liste C : 1 voix

Liste D : 1 voix

Les membres de la commission d'ouverture des plis sont :

| Commission d'ouverture des plis | |
|---------------------------------|-------------------|
| Titulaire | Suppléant |
| Pierre TRANIER | Philippe ISSARD |
| Eric PILUDU | Laurent SQUASSINA |
| Francis RUFFEL | Daniel RIBES |
| Christel PALIS | Martine SOUQUET |
| Jean BATAILLOU | Gabriel CARRAMUSA |

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Le Maire,
Patrice GAUSSERAND**

Fait à Gaillac le 6 juillet 2020

